Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 1 (1913)

Heft: 8

Artikel: Coin du suffrage

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-248602

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

que la loi devrait protéger le plus faible, c'est-à-dire la femme. Mais la loi faite par les hommes, se préoccupe avant tout de garantir à l'homme un certain apport de la femme dans le ménage et sa participation active aux frais de la maison.

Si la femme n'a rien apporté dans le mariage, ou seulement peu de chose, il y a souvent des reproches de la part du mari, des récriminations, des regrets qui sont une humiliation constante pour la femme. Le mari gagne sa vie péniblement, je le veux bien, mais il trouve trop facilement que sa femme est tout au plus bonne à dépenser cet argent acquis avec tant de peine, elle qui ne lui a rien apporté et qui, dit-il, ne fait rien de son côté. Ces propos injustes, ces reproches, il n'existe aucune loi, que je sache, pour les contrebalancer, et la femme souvent ignorante de sa propre valeur, en vient parfois à être persuadée de sa nullité en face du travail de l'homme, elle se considère alors réellement comme une paresseuse, comme un personnage inutile, et voudrait, elle aussi, pouvoir travailler pour apporter sa contribution à la communauté. Une fois de plus, l'homme a su la convaincre de son infériorité à elle.

Et cependant, il serait si facile de remettre les choses au point et de faire comprendre à l'homme que la femme, celle qui fait son devoir, je l'entends naturellement ainsi, qui tient son ménage, sa maison, qui s'occupe de tout chez lui, qui met au monde les enfants, les élève, en fait des hommes, qui lui évite mille tracas, mille ennuis, qui fait en un mot tout marcher, qui est la vraie cheville ouvrière, travaille elle aussi et que son travail, s'il passe inaperçu, n'en a pas moins une très grande importance et une valeur considérable. Je voudrais voir la loi établir le principe de la valeur matérielle et vénale de ce travail de la femme à la maison, je voudrais que le juge puisse, cas échéant, fixer à une somme de tant cet apport journalier ou annuel de la femme; ainsi la femme prendrait conscience de la valeur vénale de ses services, et pourrait dire à l'homme, lorsqu'il lui reproche de ne rien faire: Tu gagnes tant par an ou par jour, eh bien mon travail à moi, mon travail quotidien à la maison, vaut tant, et c'est autant que j'économise dans le ménage.

(A suivre.)

Dr M. MURET.

COIN DU SUFFRAGE

Le programme du Congrès de Budapest:

Dimanche 15 juin. — Matin: Service religieux, sermon de Mrs. Anna Shaw. — Après-midi: Musique, discours, remise de la bannière chinoise. — Soir: Réception au Musée d'Agriculture. Lundi 16 juin. — Matin: Rapports, travaux. — Après-midi:

Lundi 16 juin. — Matin: Rapports, travaux. — Après-midi: Promenade en voiture dans Budapest. — Soir: Réception par la Ville de Budapest.

Mardi 17 juin. — Matin: Rapport financier. Compte-rendu général du travail dans tous les pays. — Après-midi libre. — Soir: Grande réunion publique.

Mercredi 18 juin. — Matin: Séance administrative. — Aprèsmidi: Réunion de travail des Ligues d'hommes. — Soir: Réunion publique: « Comment le vote a été obtenu dans dix Etats d'Améque ». Promenade au clair de lune sur le Danube.

Jeudi 19 juin. — Matin: Séance administrative. — Après-midi: peut-être une séance pour la jeunesse. — Soir: Réunion publique de la Ligue internationale d'hommes.

Vendredi 20 juin. — Matin: Travaux: « Les partis politiques et les campagnes suffragistes. » — Après-midi: Travaux. —Soir: Gala hongrois.

Samedi 21 juin. - Matin: Travaux.

Les derniers détails:

Parmi les membres du Congrès annoncés jusqu'à présent, se

trouvent des noms de femmes et d'hommes travaillant dans les mouvements intellectuels et sociaux.

Le groupe de la Jeunesse, présidente Flora de Békàssy, qui rendra, pendant le Congrès, les services de « page », prend part aux cours de langues, aux visites et aux inspections, et étudie l'histoire du mouvement féministe des différents pays. Il arrange aussi une soirée avec une pièce de circonstance en faveur du Congrès.

L'importance du Congrès sera augmentée par la circonstance que le IIº Congrès de la Ligue Internationale d'Hommes pour le Suffrage des Femmes siégera simultanément sous la présidence de S. Exc. sir John Cockburn, qui, en qualité de président des ministres de l'Australie, accorda le suffrage aux femmes. Les femmes orientales prendront, pour la première fois, part à un Congrès de suffrage. Mme Ma Hla Cung, chef des femmes bouddhistes de Burmah, qui elle-même est déléguée, sa fille adoptive Mah Nec Nec, des membres du Parlement chinois, et probablement des femmes et des hommes d'autres pays orientaux, sont attendus au Congrès. Les femmes chinoises apporteront une bannière de soie vermeille, sur laquelle est brodée, en caractères chinois, la sentence: « Soutenonsnous mutuellement, car nous travaillons pour un but commun. » Elles font cadeau de cette bannière à l'Union Internationale pour le Suffrage des Femmes.

Tout dernièrement, M^{Ile} Rosika Schwimmer, l'infatigable suffragiste hongroise, en nous informant que des personnalités éminentes assisteraient aux séances du Congrès, ajoutait qu'une des excursions projetées sera organisée en vue d'étudier les institutions de l'Etat pour les enfants; celles-ci comptent, grâce à leur organisation supérieure, parmi les plus célèbres d'Europe. Le chef de cette section, le Di Paul de Ruffy, membre du Cabinet, se chargera de tout ce qui concerne cette partie, recevra les visiteurs et les accompagnera lui-même dans le pays. Ceux qui prendront part à cette excursion seront les hôtes des villes visitées.

Comme membre du Congrès, on peut se faire inscrire individuellement ou par corporation. La taxe s'élève à 10 fr. par membre.

Nous sommes en retard pour annoncer que les suffragistes du Michigan ont subi un échec, le 7 avril dernier, et que la loi donnant le droit de vote aux femmes a été repoussée par les électeurs.

Mais leurs adversaires ont été démasqués: ce sont les marchands de vin, les cafetiers, bref, ce qu'on appelle en Amérique « le parti des liqueurs ».

En revanche, en Pensylvanie, les deux Chambres ont voté l'extension du droit de vote aux femmes. La question sera soumise aux électeurs en 1915. — Enfin, le territoire de l'Alaska vient de donner aux femmes le suffrage sans restriction.

D'autre part, M. Chamberlain a présenté au Sénat des Etats-Unis un projet de réforme, qu'i, s'il est accepté par le Congrès, et ratifié par les trois quarts des Assemblées des Etats, sera introduit dans la Constitution américaine. Ce système serait naturellement beaucoup plus rapide que celui qui ést actuellement en vigueur, et qui consiste à gagner chaque Etat, patiemment, un à un, à la cause du suffrage.

Le bill Dickinson, donnant le droit de vote aux femmes dans certaines conditions, a naturellement échoué à la Chambre des Communes. Nous disons naturellement, parce qu'on savait, dans les milieux suffragistes, qu'il n'avait aucun espoir de succès, et que l'on appréciait ainsi à sa juste valeur ce moyen du gouvernement « de donner une fois une chance » à la cause du suffrage, après avoir proclamé que, seule, une mesure gouvernementale pouvait aboutir! Notons toutefois, comme un heureux indice, que la majorité contre ce bill n'a plus été que de 47 voix.

La place nous manque, aujourd'hui, pour étudier à fond, comme nous le voudrions, la brûlante question des suffragettes. Bornonsnous, pour cette fois, à mettre en garde les lecteurs de journaux à manchettes sensationnelles contre des informations dont l'authenticité est souvent fort douteuse! Ainsi que le remarquait très justement une des collaboratrices de la Française, « il ne sera bientôt plus de « faits divers, dans Londres, attaque nocturne, cambriolage, voire « chien empoisonné, qu'on n'en accuse fes suffragettes! Or, la mal- « veillance p'est pas toujours de leur côté, et l'on en vient presque « à se demander si ce ne sont pas leurs ennemis qui exaspèrent

« l'opinion publique contre elles, en imaginant ou simulant des « attentats, pour ensuite les leur attribuer. » De fait, la prétendue hombe de la Banque d'Angleterre n'était qu'une mystification; une mystification encore que la hombe de la cathédrale St-Paul! Et il suffit de comparer la liste des « actes militants » que donne, chaque semaine, le grand journal *Votes for Women*, avec les prétendus « exploits des suffragettes », dont nous harcèle la presse continentale, pour se convaincre que beaucoup de gens dépensent en pure perte leur indignation contre des méfaits commis par les suffragettes, seulement dans l'imagination des reporters.

Signalons, en terminant, deux articles sur ce sujet, l'un de M^{me} G. Rudler, dans *la Française*, du 17 mai, l'autre, plus près de nous, de M^{me} A. Pillichody, dans la *Feuille d'Avis des Montagnes* du 21 mai. Tous deux sont écrits dans un excellent esprit.

LETTRE DE HOLLANDE

Depuis quelques mois, l'intérêt du mouvement féministe se concentre autour de notre exposition d'Amsterdam: « La femme. 1813-1913 », une grande et belle œuvre d'où toute idée de lucre est bannie, et qui met bien en relief le réveil du féminisme hollandais.

La Hollande entière est en fête pour célébrer le centenaire de sa liberté: partout des expositions charmantes, typiques, dont la nôtre prête à temps, a ouvert dignement la série le 2 mai. L'inauguration du Palais de la Paix en formera l'apothéose au mois d'août, comme une belle promesse d'avenir... On ne pourrait choisir un été plus propice pour visiter notre pays.

Des milliers de femmes de toutes les classes et de tous les partis ont collaboré joyeusement à notre œuvre: seules les catholiques et les socialistes n'ont presque pas répondu à l'appel. Il en est déjà qui s'en repentent.

Voici la pensée directrice de notre exposition.

Que faisait la femme d'autrefois? La jolie maison de campagne authentique de 1813 nous présente l'image de la vie de nos arrière-grand'mères d'une façon aussi vivante qu'artistique. Une petite école vieux style, quelques boutiques, etc., complètent le tableau.

Que fait-elle aujourd'hui? Comme contraste, une maison moderne simple, mais pourvue de mille inventions ingénieuses et hygiéniques, démontre clairement que la femme a plus de temps libre.

Qu'en fait-elle de nos jours, si elle doit gagner sa vie, mais surtout si elle veut être utile, employer le trop-plein de son activité féminine et maternelle au service de la communauté?

La réponse, vous la trouverez en parcourant les longues galeries (bout à bout, il y en a au moins 1000 mètres) où tous les domaines sont représentés d'une façon aussi claire qu'instructive: mais surtout consultez le catalogue qui se lit avec plaisir et qui est un véritable petit chef-d'œuvre d'informations pratiques et intéressantes.

Bref, toute notre exposition forme une « leçons de choses » singulièrement claire et attrayante, qui éveillera les idées et gagnera des partisans au mouvement féministe. Chaque jour amène des milliers de visiteurs (il y en a eu jusqu'à 8000); et l'on y revient, découvrant chaque fois du nouveau.

Comme aperçu général, une simple énumération des principales sections.

La grande entrée, le hall, est voué à la Paix — notre idéal commun — la base nécessaire de tout progrès. Vient ensuite la longue liste des œuvres philanthropiques et humanitaires, la Croix-Rouge, les garde-malades, la lutte contre l'alcoolisme et la tuberculose, les intérieurs d'ouvriers, le sweating-system, l'ins-

truction, la littérature, la femme européenne aux colonies, le réveil remarquable de la femme javanaise, les missions, la musique, la peinture, la sculpture, les étudiantes, l'agriculture, l'apiculture, l'élevage des poules, la vie de bureau, la banque, cuisine et ouvroir coopératifs, hygiène, musée des parents et des enfants, photographie, vie religieuse, toilette, arts appliqués...

— j'en passe et des meilleurs — et une jolie salle pour le suffrage féminin où sont réunies fraternellement les trois Ligues.

Des concerts d'œuvres presque exclusivement féminines; d'autres distractions variées, un cinéma et une foule de congrès et de conférences complètent les données sur les diverses industries où la femme est employée et trop souvent exploitée.

En un mot: notre exposition (qui durera jusqu'en septembre) donne un tableau complet de notre lutte pour la vie, mais surtout de l'extension merveilleuse de l'activité bienfaisante et utile de la femme.

P. de H.

Haarlem, le 20 mai 1913.

A travers les Sociétés

Sous cette rubrique, nous réservons toujours une place dans nos colonnes aux informations que les Sociétés féminines ou d'intérêt féminin de la Suisse romande désirent communiquer à nos lecteurs: annonces de conférences d'intérêt général, brefs comptes-rendus de séances, programmes d'activité, etc. Les textes destinés à cette rubrique doivent être envoyés à la rédaction du Mouvement Féministe avant le 30 de chaque mois, dernier délai.

Genève. — Association pour le Suffrage féminin, — Peu de choses à dire sur notre activité, pendant ce mois, qui a surtout été occupé par les préparatifs de l'Assemblée générale suisse. Mentionnous cependant une très jolie carte postale en deux couleurs, que nous avons fait éditer à cette occasion, avec pensées de Victor Hugo et de Ch. Secrétan. Pour se procurer cette carte, qui constitue un excellent moyen de propagande par la correspondance courante, s'adresser à Mme Kather-Kündig, trésorière, 4, rue du Vieux-Collège. La carte 0,05; la douzaine: 0,50. Pour les commandes d'au moins 100 ex., réduction considérable.

Union des Femmes. — L'assemblée générale de printemps a réuni un grand nombre de membres. L'ordre du jour comprenait, avec la lecture des rapports sur l'activité de l'année, une communication de M^{Ile} Vidart, qui nous a parlé de M. le professeur Bridel, le féministe convaincu. — Le 24 mai, à l'Aula de l'Ecole d'Horlogerie, M^{me} Pieczynska a exposé, devant un auditoire nombreux, la question des assurances pour les mères de famille. Le sort, avant et après les couches, de la femme qui est obligée de travailler pour vivre, a été exposé avec une compétence qui présentait des solutions pratiques permettant aux mères, en sacrifiant le moins possible leurs intérêts matériels, de sauvegarder leur santé et celle des nouveaux-nés.

M^{me} Pieczynska a fait appel aux personnes qui voudraient l'aider à faire comprendre aux femmes intéressées, la nécessité de s'assurer: son appel a été entendu, et d'autres adhésions seraient certainement les bienvenues à l'adresse suivante : M^{me} Pieczynska, Wegmühle, Berne. T. P.

Ligue de Femmes suisses contre l'alcoolisme. — La pétition pour la limitation des débits, à laquelle le Mouvement Féministe a accordé un appui si bienveillant et si effectif, a réuni le chiffre assez imposant de 15,430 signatures. Il a fallu le dévouement de beaucoup de femmes de tous les milieux pour arriver à ce résultat, et nous adressons ici nos remerciements à toutes celles qui ont collaboré à notre entreprise.

Notre pétition a rencontré un appui inattendu, celui des cafetiers qui constatent qu'à être si nombreux, leurs affaires deviennent moins prospères, et qui, surtout, en veulent aux épiceries, où la vente au détail des spiritueux est une cause de sérieuse concurrence.

Notre pétition, adressée au président du Grand Conseil, a été remise à la Commission des pétitions, qui, nous avons des raisons de l'espérer, l'examinera impartialement.

Signalons la tentative heureuse de la Commission du Grand-